Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du tra-

Date de publication: SHAB - 26.06.2020 Numéro de publication: AB02-0000005855

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilli-

gungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Tech Building SA

Tech Building SA CHE-108.753.428 Route de Saint-Julien 259 1258 Perly

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-002087 N° d'établissement: 61330980

Pan d'entreprise: Dpts Exploitation et Maintenance : interventions de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements de système de climatisation et de refroidisse-

ment des clients (canton de Genève et Vaud)

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons

techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 17 H

Validité: 01.08.2020 - 31.07.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: GE, VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter

la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,

3003 Berne (tél. 058 462 29 48).